

1er RDV

“SPORT ET NATURE”

entre la CAPA et le Celavu Prunelli

La CAPA et le Celavu Prunelli s'engagent ensemble ce lundi 30 septembre à 14h00 pour faire de leurs atouts naturels et des activités sportives qui pourraient s'y développer des leviers de développement territorial source d'emplois et d'attractivité. L'objectif est de favoriser le développement d'activités Outdoor et d'accompagner ce développement tout en préservant le milieu naturel.

Pour ce faire, les deux EPCI se sont réunis pour lancer une mission de conseil et d'accompagnement afin d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'un pôle d'activités de pleine nature et à terme d'une labélisation Géopark.



Une étude pour favoriser la préservation du milieu naturel, le développement de la filière et l'émergence d'un pôle d'activités de pleine nature

Le bassin de vie du Pays Ajaccien bénéficie de nombreux atouts à même de permettre à une filière sport de nature de se développer et se structurer...

A proximité de ce territoire, le Celavu Prunelli offre également toutes les conditions pour que la filière s'épanouisse et se développe.

Aujourd'hui ces deux territoires œuvrent déjà ensemble dans le programme européen LEADER qui vise à soutenir les initiatives de développement en milieu rural et peri-urbain.

En effet, les 20 communes concernées offrent un panel de paysages et de perspectives. Elles bénéficient d'un environnement riche et relativement préservé, tant du point de vue de ses ressources naturelles (paysages, sites géologiques, biodiversité,...) que de son patrimoine bâti (villages, chemins de randonnée, patrimoine vernaculaire,...) et de ses savoir-faire (culturels, artisanaux, agricoles,).

Ce socle patrimonial constitue un formidable outil de développement pour le territoire, mais il demeure nettement sous-valorisé, sans réelles retombées économiques locales sur ce volet des activités de pleine nature.

Pour autant, des initiatives locales existent et foisonnent. Hormis les rares actions en réseau, la plupart sont isolées l'une de l'autre, parfois déconnectées du territoire...

Ainsi, au regard des ressources existantes et des potentialités, l'enjeu est de relocaliser l'économie au profit du territoire et de ses habitants en termes de création d'emplois, d'image et d'attractivité pour le territoire.



Le saviez-vous ?

Qu'est-ce qu'une labélisation Géopark ?

Un géopark est un espace territorial présentant un héritage géologique d'importance internationale. Cet héritage permet aux populations de prendre conscience et de trouver les clés pour répondre au contexte géodynamique de la planète sur laquelle nous vivons tous. Les géoparcs mondiaux UNESCO informent sur le besoin et l'utilisation durable des ressources naturelles exploitées et extraites tout en faisant la promotion du respect de l'environnement et de l'intégrité du paysage.



Une consultation avec pour ambition de fédérer et de développer l'outdoor

L'enjeu de cette consultation est donc de favoriser la création d'emplois et développer l'attractivité du territoire mais aussi l'émergence de nouvelles pratiques, le développement d'un tourisme de qualité durant les 4 saisons. Ainsi, il s'agit de faire de la nature et du sport des leviers de développement territorial.

Dans cette optique, le rôle des collectivités locales est donc primordial pour doter le territoire d'un pôle de centralité, fédérateur des acteurs de loisirs et de tourisme.



Le saviez-vous ?

Qu'est-ce -c'est les sports Outdoor ?

Les sports Outdoor sont des sports dits de nature. Ce qualificatif est une particularité française qui traduit la volonté de concilier les usages tout en respectant la protection de l'environnement. On y trouve ainsi :

► Les sports d'eau, dont :

- Sports de rame (paddlesports): rafting, canoe kayak, paddle...,
- Sports de nage dans un cadre naturel : nage en eau vive, plongée sous-marine, canyoning...,
- Boardsports : ski nautique, wakeboard, wakesurf,



“

3 PHASES de consultation

1^{ère} PHASE : un état des lieux de l'existant dans le domaine des sports de nature (analyse des pratiques et des pratiquants sur le territoire

2^e PHASE : état des lieux et gélocalisation des sites naturels qui pourraient être utilisés pour développer l'activité

3^e PHASE : définir opportunité de création d'un pôle dédié aux activités Outdoor (candidature géopark...)

”

► Les sports terrestres :

- **En montagne**, dont les sports de neige (snowsports) tels que ski de randonnée, ski de fond, ski alpin, moto-neige, randonnée en raquettes, ski de vitesse (également appelé kilomètre lancé), descente en luges, mais aussi ceux qui ne nécessitent pas de neige tels que via ferrata, escalade, randonnée à pied, trekking, trail, pêche, équitation ...)
- **Vélo : VTT** (mountain bike en anglais, les pratiques de VTT à profil descendant organisées sur les territoires des stations de sports d'hiver en dehors des périodes d'enneigement), VTC, vélo de route, vélo de course... avec 2 types de pratique : cycliste ou cyclotouriste,
- **Autres activités** telles que le raid multisports de nature, le parcours aventure, la course d'orientation,

► Les sports aériens : parapente, U.L.M., parachutisme, vol libre...

Pour rappel, 52 % des Français déclarent pratiquer le sport principalement hors des infrastructures spécifiques. Au-delà de l'accès à des équipements et à des services, c'est l'aménagement de l'espace public dans son ensemble qui permet aujourd'hui de développer les pratiques sportives et l'activité physique.



Contact presse : Lydie Hartmann : 06 63 09 34 26